

N° Siret : 480 868 876 000 24 N° Agrément : E0507304400

N° Activité professionnelle : 827300116873

Plan de formation pour la formation A1 et/ou A2

Compétence 1

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon le plus sécurisante
- · Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

Durant la formation, nous faisons des bilans de compétences ensemble pour évaluer l'évolution du candidat.